



# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*24153955\***

Déposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège  
Division Neufchâteau

Le

Le greffier

16/08/2024

**Greffe**

N° d'entreprise : **0633 664 079**

**Nom**

(en entier) : **VERT ARDENNE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Pachis, Wittimont 17 à 6860 LEGLISE**

## Objet de l'acte : **Transfert de siège social**

Extrait du document reprenant la décision de l'administrateur.

En date du 29 août 2024, l'administrateur ALTITUDE 500 (BE 0435.358.863) représentée par le représentant permanent Monsieur BRASSEUR Louis décide de transférer le siège social de la société VERT ARDENNE de

Rue des Pachis, Wittimont 17 à 6860 LEGLISE vers la

Chaussée de Martelange n° 8 à 6840 NEUFCHATEAU,

A partir du 29/08/2024, le siège social se tiendra donc

Chaussée de Martelange n° 8 à 6840 NEUFCHATEAU,

Déposé en même temps le document reprenant la décision de l'administrateur datant du 29 août 2024.

Administrateur

ALTITUDE 500

Représentée par :

Louis BRASSEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).